



Tonnerre, mardi 5 février 2019

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous convier à la réunion du conseil communautaire de la Communauté de Communes « Le Tonnerrois en Bourgogne » qui se tiendra le :

Lundi 11 février 2019 à 19 h 00
à la salle polyvalente
59, Grande rue - 89160 ANCY LE FRANC

L'ordre du jour prévisionnel est le suivant :

- *Agence Economique Régionale : Présentation de la structure*

ADMINISTRATION GENERALE

- *Délégations à la Présidente - Modification*

ECONOMIE – AMENAGEMENT NUMERIQUE

- *Economie : Bâtiment Sémaphore – Référé*
- *Aménagement numérique : Convention de mise à disposition terrain (commune de Stigny)*
- *Aménagement numérique – Convention de mise à disposition*

DEVELOPPEMENT DURABLE

- *SPED : Demande de DETR – Travaux déchèterie de Tonnerre*

FINANCES

- *DOB (Débat d'Orientation Budgétaire)*
- *Détermination des douzièmes au titre de la fiscalité professionnelle unique*
- *Ouvertures des crédits en investissement (budget principal et budget annexe « déchets »)*
- *Admissions en non-valeur – Budget SPED*

RESSOURCES HUMAINES

- *Assurance statutaire de groupe pour cdg 89 – Participation*
- *Désignation ACFI*
- *Tableau des emplois*

QUESTIONS DIVERSES

- *Information du conseil (décisions)*

Une note synthétique est jointe à la présente convocation ainsi que les documents supports ou projets d'actes s'il y a lieu.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes plus cordiales salutations.

La Présidente de la Communauté de Communes
Le Tonnerrois en Bourgogne

Anne JERUSALEM



En cas d'empêchement, merci de transmettre la convocation à votre suppléant ou de remettre un pouvoir à un autre délégué titulaire.